

Image not found or type unknown



nouvel accédant et travaux votés

Par **villette92**, le **15/02/2011** à **13:17**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement le 29/11/2010. Le 16/12 suivant, une AG ordinaire décidait la réfection de toute la toiture pour un montant astronomique.

Je n'ai été ni avertie ni convoquée à cette assemblée.

Pensez vous qu'il y ait un recours possible ?

Merci d'avance.